

Formation du 2 avril 2019: La réduction de la vulnérabilité

De 9h30 à 17h00
A la Cour St Nicolas, 20 rue Saint Nicolas
75012 PARIS (Métro Ledru Rollin)



Née il y a une quinzaine d'années en réponse à l'insuffisance constatée des ouvrages de protection pour faire face aux inondations, la réduction de la vulnérabilité est une conception de la gestion des risques aujourd'hui largement partagée. Plébiscitée dans la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation, la réduction de la vulnérabilité est devenue un axe de travail incontournable et indispensable à l'obtention de subventions du Fonds Barnier dans le cadre du dispositif des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI). Pourtant, les démarches locales peinent encore à émerger. La réduction de la vulnérabilité des logements, des entreprises, des réseaux ou des services publics ne constitue pas une voie nécessairement aisée à emprunter. Les obstacles sont nombreux, de tous ordres et peuvent conduire à certaines déceptions s'ils ne sont pas anticipés.

Cette formation a vocation à apporter des connaissances de base sur ce que recouvre la notion de réduction de la vulnérabilité, mais aussi à fournir des clés permettant d'en éviter les principaux écueils et d'en accroître l'efficacité. Elle s'appuiera, pour ce faire, sur l'expérience de l'équipe du CEPRI en la matière et sur un certain nombre d'études de cas.

INTERVENANTS



CEPRI :
Margaux KNISPEL - Chargée de mission
Rodolphe PANNIER - Chargé de mission

Intervenants extérieurs :
Un représentant d'une collectivité
Un représentant de l'Etat
Un gestionnaire de réseau

OBJECTIFS



Acquérir des connaissances sur la notion de vulnérabilité des populations, des biens et des activités. Découvrir les principaux facteurs de réussite des démarches de réduction de la vulnérabilité des logements, des entreprises, des réseaux et des services publics (PCA).

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas

DURÉE



Une journée



PROGRAMME



9h15 : Accueil des participants

9h30 : Début de la formation

- Introduction : Origine, définition et place dans la politique française

10h00-10h30 : La vulnérabilité territoriale et la vulnérabilité des enjeux

- Découvrir les outils au service du diagnostic de la vulnérabilité territoriale
- Distinguer vulnérabilité du territoire et vulnérabilité des enjeux

10h30-11h15 : Réduire la vulnérabilité des logements

- Définir la vulnérabilité d'un logement
- Méthodes, démarches et difficultés rencontrées

11h15-12h30 : Réduire la vulnérabilité des services publics

- Définir la vulnérabilité des services publics
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de continuité d'activité
- La vulnérabilité des bâtiments publics et le Plan de continuité d'activité du département de la Gironde (Valérie Pallut, CD de la Gironde)

12h30-14h : Pause déjeuner

14h-15h : Réduire la vulnérabilité des activités économiques

- Comment impulser une démarche de réduction de la vulnérabilité des entreprises ?

15h00-16h15 : Réduire la vulnérabilité des réseaux

- La vulnérabilité des réseaux, un enjeu essentiel de la prévention des risques
- Méthodes de réduction de la vulnérabilité pour les différents types de réseaux
- Intervention d'un gestionnaire de réseau

16h15-16h30 : Conclusion et évaluation de la journée (CEPRI)

17h : Fin de la formation

